

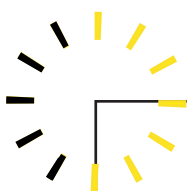
Vous agissez déjà en faveur de l'égalité, de la citoyenneté, de la diversité et le respect de tous ou vous souhaitez agir, rejoignez le « Réseau tous égaux ».

DEVENEZ MEMBRE DU



Un réseau coordonné par Carcassonne Agglo pour réduire les inégalités et les discriminations au sein des institutions, des entreprises et des associations.

2023



CARCASSONNE AGGLO, qui pilote le Contrat de Ville, travaille en partenariat avec les acteurs de terrain (institutions, entreprises et associations) et propose à ce titre une charte pour fédérer les forces autour d'engagements communs.

A travers cette charte, Carcassonne Agglo souhaite affirmer la détermination des acteurs territoriaux, en lien avec le délégué du défenseur des droits, à rendre effectifs les principes républicains d'égalité, de non-discrimination. Elle constitue ainsi une nouvelle étape et va dans le sens d'un renforcement des actions déjà entreprises par les acteurs locaux tant en leur qualité d'employeurs vis-à-vis de leur personnel, qu'en tant que prestataire de services vis-à-vis des habitants et habitantes.

Au regard des enjeux et afin d'atteindre les objectifs fixés à travers cette charte (en pj), Carcassonne Agglo invite les signataires du contrat de ville mais également les élus des 83 communes de l'Agglo à se mobiliser et à signer la charte.

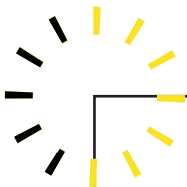


Le service politique de la ville de Carcassonne Agglo coordonne le réseau « tous égaux » dont l'objectif principal est de réduire les inégalités et les discriminations au sein de notre territoire. Le but est d'agir collectivement contre le risque de dé-cohésion sociale afin de faciliter l'accès aux droits des habitants.

Ce « Réseau tous égaux » est constitué par des professionnels du service public, les techniciens signataires du contrat de ville, mais aussi des professionnels du secteur associatif ou des bénévoles, acteurs au sein de la politique de la ville et du délégué au défenseur des droits.

Vous agissez déjà en faveur de l'égalité, de la citoyenneté, de la diversité et le respect de tous ou vous souhaitez agir :

Rejoignez le « réseau tous égaux ».



ÊTRE UN PARTENAIRE, MEMBRE DU « RÉSEAU TOUS ÉGAUX »

C'est agir en faveur de l'égalité réelle pour l'accès à l'ensemble des biens et des services publics ou privés (logement, santé, éducation, transports, loisirs ...) et à l'emploi.

C'est aussi traiter tous les citoyens avec les mêmes règles et la même dignité en faisant preuve d'écoute bienveillante quels que soient leur sexe, leur âge, leur état de santé, leur origine, leur religion, leur orientation sexuelle... dès lors qu'ils se trouvent à situation comparable en prenant 3 engagements :

ENGAGEMENT

1

AGIR FACE A DES SITUATIONS DE DISCRIMINATIONS

Recueillir les situations de discrimination repérées et les faire remonter à la cellule territoriale de signalement.

Intervenir auprès de l'auteur identifié pour faire cesser le risque de discrimination ou proposer toute mesure de médiation grâce à une qualification juridique apportée par la cellule territoriale de signalement.

Orienter les victimes qui le souhaitent vers les structures compétentes pour être accompagnées dans la mobilisation du droit ou soutien psychologique.

ENGAGEMENT

2

ENGAGER UNE DÉMARCHE INTERNE

Former le personnel, l'encadrement, les dirigeants, le conseil d'administration, les bénévoles à la thématique.

Mettre en place un référent ou une référente dans sa propre structure.

Établir un état des lieux des risques par un auto-diagnostic des pratiques au sein de la structure.

Instaurer des actions d'amélioration des procédures permettant de garantir la non-discrimination dans la structure.

ENGAGEMENT

3

COMMUNIQUER NOTRE ENGAGEMENT

Valoriser l'engagement auprès des partenaires et du public par un affichage dans les locaux de la charte d'engagement et une information sur tous les supports de diffusion.

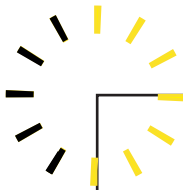
Sensibiliser le réseau de partenaires, de clients et de fournisseurs... sur les obligations en matière d'égalité de traitement.

Informers les publics sur leurs droits en matière de non-discrimination.

Pour vous soutenir dans votre démarche, Carcassonne Agglo met des moyens à disposition : l'animation du réseau à travers les commissions thématiques et la cellule territoriale de signalement.

Carcassonne Agglo propose aux structures partenaires de se rassembler pour travailler et veiller ensemble à garantir l'égalité de traitement et améliorer l'accès aux droits de tous.





COMMENT DEVENIR MEMBRE DU « RÉSEAU TOUS ÉGAUX »

ÉTAPE **1** SIGNEZ LA CHARTE D'ENGAGEMENT

ÉTAPE **2** PARTICIPEZ AU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

- S'inscrire aux commissions thématiques (Emploi et accès aux services à la population)
- Participer à la cellule territoriale de signalement (recueil et traitement des signalements)
- Suivre les ateliers ponctuels d'apports formatifs et méthodologiques pour progresser collectivement

CONTACT

Carcassonne Agglo
Service politique de la ville
Julie Delaveyne
04.68.10.55.58
julie.delaveyne@carcassonne-agglo.fr

Carcassonne Agglo
1 rue Pierre Germain
11890 Carcassonne cedex 9
Tèl : 04 68 10 56 00
www.carcassonne-agglo.fr

